



Le 11 novembre 2019

PROCÉDURES LORS D'AVERTISSEMENTS DE TEMPÊTE

Chers parents, tuteurs et employés de la CSSWL,

La présente est pour vous informer des procédures en place pour communiquer avec vous lors d'intempéries.

La CSSWL couvre un large territoire : Laval, les Laurentides et Lanaudière. Les conditions climatiques sont très différentes d'une région à l'autre, ce qui rend la décision d'annuler le transport scolaire complexe, car plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Il est très rare que le transport soit annulé sur l'ensemble du territoire. Alors que la commission scolaire peut décider d'annuler le service de transport dans une région de son territoire, il est possible que le service dans les autres régions soit maintenu.

Conformément à la politique [Suspension des classes ou fermeture d'urgence des établissements](#), voici les trois situations possibles lors d'une tempête :

1. Annulation du service de transport scolaire :

- Les élèves demeurent à la maison.
- **Le service de garde est ouvert** (seulement pour les élèves inscrits comme usagers réguliers ou sporadiques du service de garde ce jour-là).
- Les employés doivent se présenter au travail

2. Suspension des cours lors de circonstances imprévues :

- Les élèves demeurent à la maison ou sont retournés à la maison s'ils sont à l'école.
- Les employés doivent se présenter au travail.
- Le service de garde est fermé.

3. Fermeture temporaire d'un établissement :

- Lorsqu'un établissement est fermé de façon temporaire, les élèves demeurent à la maison.
- Le service de garde est fermé.
- Les employés ne doivent pas se présenter au travail.

COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le jour précédant la tempête : Lorsque des conditions météorologiques difficiles sont prévues, nous envoyons un **courriel** aux parents, tuteurs et employés pour les informer des procédures en place lors d'avertissements de tempête hivernale et affichons un rappel de ces procédures sur la page **Facebook** de la commission scolaire.

Le matin de la tempête : Une fois la décision prise, nous procédons aux étapes suivantes :

- Nous affichons l'information sur le **site Web de la CSSWL** (www.swlauriersb.qc.ca).
- Nous affichons l'information sur la **page Facebook de la CSSWL** (www.facebook.com/swlsb).
- Nous envoyons un **courriel** et un **texto** (SMS) à tous les parents et aux employés via notre plateforme Communicate.
- Nous fournissons une liste des établissements affectés dans un message enregistré sur la **ligne téléphonique** principale de la CSSWL (450 621-5600 ou 1 866 621-5600).
- Nous informons les **médias**.

S'INSCRIRE À COMMUNICATE



450-621-5600

1 866-621-5600

F 450-965-4208

Sir Wilfrid Laurier School Board
239, montée Lesage
Rosemère (Québec)
J7A 4Y9





Si vous n'êtes pas inscrits à [Communicate](#), vous pouvez le faire en envoyant un texto (SMS) au numéro abrégé **978338**, en y inscrivant la lettre **Y**. Dès que vous serez inscrits, vous recevrez le message suivant : *You're registered 4 SchoolMessenger notifications. Text STOP to quit, HELP for help. Std msg/data rates may apply. Freq varies.* schoolmessenger.com/smsca.

Pour assurer l'efficacité de Communicate, il est important que vos coordonnées soient à jour pour que vous puissiez recevoir des notifications. Les parents et tuteurs peuvent vérifier et de mettre à jour leurs coordonnées sur le Portail Parents Mozaïk en suivant les instructions [ici](#).

RETARD DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE LORS D'INTEMPÉRIES

En cas d'intempéries, attendez-vous à des retards sur les circuits d'autobus du matin et/ou de l'après-midi. Les parents des écoles secondaires de Laval peuvent suivre l'autobus scolaire de leur enfant en temps réel à l'adresse suivante : <http://www.stl.laval.qc.ca/fr/zone-etudiants/lignes-scolaires-integrees/localiser/>.

Merci de votre collaboration!

Les services du transport scolaire et des communications

**AN ENGLISH
EDUCATION,
A BILINGUAL
FUTURE**

**UNE ÉDUCATION
EN ANGLAIS,
UN AVENIR
BILINGUE**

swlauriersb.qc.ca